

La gare du Noirmont peut-elle compter sur le soutien du Gouvernement ?

Les Francs-Montagnards sont très attachés aux CJ et apprécient leurs services.

Outre les touristes, les pendulaires, les apprentis et les étudiants, diverses marchandises (bois, déchets, etc.) utilisent « le petit train rouge » pour traverser la région, favorisant le commerce tout en respectant l'environnement.

Ainsi, les CJ contribuent depuis 100 ans au développement de notre région.

Lors de la séance du 11 septembre 2013, le Parlement va se prononcer sur l'octroi d'un crédit-cadre destiné au financement de l'infrastructure des CJ. Il n'est pas question ici de remettre en cause l'octroi de ce crédit, mais de demander des renseignements supplémentaires visant à pérenniser le statut de la gare du Noirmont.

Dans le message du Gouvernement, on peut lire que les cantons de Berne et de Neuchâtel « cofinanceront la nouvelle gare du Noirmont », ceci pour expliquer que la subvention de chaque canton contribue à financer l'ensemble des infrastructures, indépendamment de leur lieu de situation. On apprend également que d'autres acteurs contribuent à financer les projets des CJ, par exemple la Commune du Noirmont concernant le réaménagement de cette gare.

Pourtant et bien que le message parle de « réaménagement de la gare du Noirmont », le sort de celle-ci semble être scellé. En effet, les employés des CJ ont appris par la feuille hebdomadaire d'information (*Jeudi info* n° 34), que le poste de chef de gare du Noirmont ne sera pas remis au concours suite à la retraite du titulaire, ce poste ne devant subsister que jusqu'à fin 2014 !

Il semble donc que la « gare » n'en sera plus vraiment une, et qu'à l'instar de celles de la Ferrière, des Bois, des Breuleux et du Pré-Petitjean, elle ne comprendra plus d'agent de gare pour assumer le service à la clientèle, et ne sera plus qu'une halte dotée d'une salle d'attente.

Impossible dès lors de prendre un billet sans passer par l'automate, plus possible non plus d'obtenir un abonnement, une carte multi-courses ou des conseils professionnels pour organiser une escapade en train... De plus, la gare du Noirmont joue un rôle particulier pour les passagers en provenance des Breuleux qui changent de train, selon les horaires, soit en direction de la Chaux-de-Fonds ou de Saignelégier.

Une telle fermeture de guichet constituerait une grande perte pour la région puisque cette gare intéresse un bassin de plus de 5'000 habitants, sans compter les touristes qui fréquentent régulièrement le lieu et apprécient de recevoir des informations du personnel des CJ.

La commune du Noirmont qui a déjà investi pour le renouvellement des infrastructures voit d'un très mauvais œil cette probable fermeture, synonyme de perte d'attractivité et de baisse des prestations.

Le Gouvernement semble conscient de l'importance de cette gare puisqu'il dit dans son message qu'elle est le « cœur du réseau ferroviaire des CJ ».

Il nous paraît incroyable d'investir 22 millions de francs dans un projet de « réaménagement » qui ressemble plus à un démembrement du service public qu'à une réelle amélioration pour la clientèle.

Par ailleurs, le Gouvernement liste les principaux projets d'investissements des CJ parmi lesquels figure « la mise en place d'un centre de gestion ferroviaire unique pour le réseau à voie étroite ». Le message ne révèle pas où il est prévu d'implanter ce centre. De l'avis des utilisateurs, ce centre pourrait voir le jour au Noirmont et ainsi permettre de garantir la vie de la gare. Par ailleurs, en sachant que la Direction des CJ et ses cinq divisions sont implantées dans le Sud du Jura et que la majeure partie du réseau ferroviaire se trouve dans le Nord, il semble logique que ce centre unique soit inauguré aux Franches-Montagnes, en particulier au Noirmont « cœur du réseau ferroviaire des CJ ».

Soucieux de garder une gare vivante au Noirmont, nous remercions le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. Que pense le Gouvernement de la fermeture des gares aux Franches-Montagnes ? sait-il ce qu'il en est de la gare du Noirmont ?
2. Le Gouvernement a-t-il déjà envisagé de discuter avec la direction et le conseil d'administration des CJ pour défendre tant les intérêts des utilisateurs que sa politique en matière de mobilité douce ?
3. Le Gouvernement sait-il où sera implanté le « centre de gestion ferroviaire unique » ?
4. Le Gouvernement est-il prêt à user de son influence pour que ce centre de gestion soit implanté au Noirmont, respectivement pour que le guichet de cette gare reste ouvert ?

Pour le groupe socialiste :

Maryvonne Pic Jeandupeux

